



**PARQUET DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE COLMAR**

**PARQUET DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE PARIS**

le 11 août 2023

## **Communiqué de presse**

Au matin du 9 août 2023, un incendie a détruit un gîte situé à Wintzenheim, dans le Haut-Rhin. Cet établissement accueillait vingt-huit personnes sur deux niveaux. Il s'agissait de deux groupes de vacanciers en situation de handicap mental léger et leurs accompagnateurs.

Parmi les seize personnes logées à l'étage, onze ont trouvé la mort, dont un animateur. Deux accompagnateurs et trois vacanciers ont réchappé du feu, et ont pu sortir d'hospitalisation dans la journée.

Le parquet de Colmar a ouvert une enquête en recherche des causes de la mort et recherche des causes des blessures, confiée à la section de recherches de la gendarmerie de Strasbourg. Les victimes survivantes ont été accompagnées par la protection civile, une cellule d'urgence médico-psychologique et les associations d'aide aux victimes. Elles ont pu être entendues sur place avant d'être raccompagnées vers leurs lieux de vie.

Les premières investigations ont conduit à s'interroger sur les conditions matérielles et juridiques de sécurité du bâtiment hébergeant les vacanciers.

Au regard du nombre de victimes, réparties sur le territoire national, et de l'ampleur des investigations à venir, la saisine du Pôle des Accidents Collectifs du parquet de Paris a été sollicitée par le parquet de Colmar en accord avec les parquets généraux de Paris et Colmar.

Le parquet de Paris ouvre ce jour une enquête préliminaire des chefs d'homicides et de blessures involontaires aggravés par la violation d'une obligation de sécurité ou de prudence prévue par la loi ou le règlement. Elle aura pour but de déterminer les causes précises de l'incendie et les éventuelles responsabilités pénales.

Le procureur de la République de Colmar

Nathalie KIELWASSER, vice-procureure

La procureure de la République de Paris

Eric SERFASS, Procureur adjoint

Contact presse :

01 44 32 68 10

[scom.parquet.tj-paris@justice.fr](mailto:scom.parquet.tj-paris@justice.fr)